

Le S.O.S. des sauveteurs - Appel bien reçu.

De Mme M.-H. C... sociétaire n° 0560482.

« Je lis dans "Bonne Route" n° 61 de janvier 1987 votre S.O.S. pour les sauveteurs : j'ai eu la joie de passer des vacances avec mon mari, en Bretagne, et j'ai vu les bateaux des sauveteurs bénévoles voici déjà quelques années. Maintenant je suis seule, mais je veux contribuer au soutien de cette association (SNSM). C'est pourquoi je joins un chèque de 500 F à ma lettre. C'est peu mais les petits ruisseaux font les grandes rivières. »

Réponse :

« Votre geste sera, nous en sommes certains, apprécié par les bénévoles de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, qui connaissent la valeur qu'il

convient d'accorder à la générosité. Nous leur avons transmis votre chèque. La Macif, de son côté, a décidé, en accord avec les représentants élus des sociétaires, d'allouer à la SNSM une subvention d'un montant équivalent à 4 % du montant global de ses cotisations "Navigation de Plaisance". Les autres Mutuelles adhérentes au Groupement des Sociétés d'Assurances à Caractère Mutuel (GSACM) ayant également décidé de se joindre à nous, c'est un chèque de 3 000 000 de F qui a été remis le 7 août dernier par Jacques Vandier, Président de la Macif et Vice-président du GSACM, au Président de l'association dont le S.O.S. a ainsi été entendu.

La Macif souhaite que son action soit suivie par l'ensemble des Sociétés d'assurances et encourage l'ensemble de ses sociétaires à s'inspirer de votre exemple.

